

UNSA

# TERRITORIAUX Magazine

Pages spéciales UNSA Magazine N°165 - décembre 2014



# VICTOIRE !

*Elections pro : les  
raisons de la réussite  
pages 4 à 7*

*L'album photo  
de votre campagne  
pages 8 à 10*

*Dossier : La réforme  
territoriale  
pages 11 à 13*

UNION NATIONALE DES  
SYNDICATS AUTONOMES  
**UNSA**  
Territoriaux  
*libres ensemble*

# TERRITORIALE

# ET FIÈRE

# DE L'ÊTRE

## LA MNT, AU CŒUR DE LA PROTECTION SOCIALE DES 1,8 MILLION D'AGENTS TERRITORIAUX

Chaque jour, ils font vivre les services publics locaux, pour le bénéfice de 65 millions de Français. C'est pourquoi la Mutuelle Nationale Territoriale est fière de les protéger avec des couvertures de qualité en santé et prévoyance, depuis maintenant 50 ans. Et pour longtemps encore !

[www.mnt.fr](http://www.mnt.fr)

 [facebook.com/mutuelleMNT](https://facebook.com/mutuelleMNT)



groupe  
**istya**

# Nous avons réussi !



**A**u-delà de ces simples mots, c'est toute la fierté d'une fédération, c'est toute la fierté d'une équipe qui a mouillé sa chemise sans compter, qui doivent ici être saluées.

Et si nous ne devons retenir qu'une seule chose, c'est le formidable enthousiasme de nos syndicats, leur jeunesse, l'envie d'imposer une nouvelle forme de syndicalisme, respectueuse de l'autonomie, en phase avec les réalités de notre société.

Le résultat de ces élections dans nos syndicats nous confère à la fois une grande chance mais aussi de grandes responsabilités.

Une grande chance, car aujourd'hui nous sommes nombreux. Plus de 500 syndicats dans une organisation, ça ne compte pas « pour du beurre ».

Le résultat de ces élections, le nombre conséquent de nos syndicats instaurent un véritable rapport de force. Et il nous sera nécessaire avec la mise en œuvre de la réforme territoriale. Il est indispensable aussi pour que les syndicats UNSA Territoriaux représentatifs dans les collectivités territoriales imposent l'exercice du dialogue social et en fassent respecter les règles.

De nouvelles responsabilités, car la fusion des régions, l'émergence des métropoles ne seront pas sans conséquences sur l'avenir des services publics, sur la qualité de nos emplois et de nos rémunérations. Madame la ministre de la Fonction publique et de la Décentralisation l'a affirmé : « aucun agent public n'y perdra ». A l'UNSA Territoriaux nous voulons bien y croire. Mais nous savons par expérience qu'au nom de la sacro sainte « libre administration des collectivités territoriales », sur le terrain les choses ne vont pas de soi. Et il y aurait alors danger de rupture entre les fonctionnaires et leurs employeurs.

Que de chemin parcouru depuis notre congrès fondateur de 2006. Cela nous confère aussi au niveau de la Fédération de nouvelles responsabilités, celle d'une fédération qui a su, en huit ans s'imposer dans le paysage syndical.

De grands chantiers nous attendent. Collectivement nous saurons y répondre avec le même enthousiasme qui nous a porté jusqu'ici.

Bonne année à toutes et à tous !

**Au-delà de  
cette réussite,  
c'est toute  
la fierté  
d'une fédération**

Catherine Guérin  
Secrétaire générale



## Elections professionnelles dans la Fonction publique territoriale

### Notre victoire !

On a gagné !

Avant même la promulgation officielle des résultats des élections professionnelles du 4 décembre dernier, les premières dépêches tombaient : la presse saluait d'ores et déjà la montée impressionnante de l'UNSA Territoriaux !

Enfin, le 9 décembre, jour des résultats, avec un score de 79 342 voix, la fédération UNSA Territoriaux signait une grande et belle victoire : se classer 4<sup>ème</sup> des Organisations Syndicales dans la Fonction Publique Territoriale !

#### 8,2 % !

A lui seul, ce chiffre se passe de commentaire et résume toute l'avancée des syndicats UNSA Territoriaux dans la FPT ; soit une progression de 2 % par rapport aux précédentes élections professionnelles de 2008.

En 2014, l'UNSA Territoriaux se classe donc en 4<sup>ème</sup> position derrière les confédérations CGT, CFDT et FO mais devant la FA-FPT, Soldaires, CFTC, FSU, FGAF et CGC.

En 6 ans d'existence, l'UNSA Territoriaux, non seulement joue dans « la cour des grands »

mais a déjà dépassé nombre de ses aînées !

#### Grâce à qui ?

Grâce à nous tous !

Grâce à tous les maillons composant notre vaste mouvement syndical : UNSA Territoriaux, le syndicalisme du renouveau !

De la gouvernance fédérale qui n'a eu de cesse depuis sa création de créer de plus en plus de syndicats dans les territoires jusqu'aux syndicats composants qui n'ont pas ménagé leur peine pour écouter, défendre et accompagner

les collègues territoriaux partout en France métropolitaine et dans les DOM COM, nous avons tous notre part de cette victoire aujourd'hui !

À l'heure où les grandes confédérations « historiques » -les « 5 vieilles », si justement baptisées- enregistrent quasiment toutes une érosion, voire un effondrement de leur audience auprès des salariés de la Fonction Publique Territoriale, l'UNSA Territoriaux, jeune fédération autonome, voit ses scores augmenter proportionnellement à ses effectifs d'adhérents. Bref : ça monte, ça monte...



# Activités nationales



## Ce qui nous rassemble, véritablement !

C'est vrai : la campagne fut rude, longue et difficile parce que les moyens humains et financiers des syndicats et de la fédération nationale UNSA Territoriaux ne sauraient se comparer à ceux des « 5 vieilles », mais notre enthousiasme, notre force de travail et de conviction ne sauraient non plus être comparés : nous, à l'UNSA Territoriaux avons le « feu sacré » !

Rien ne peut s'opposer à notre marche en avant pour promouvoir et faire triompher un syndicalisme résolument d'aujourd'hui : réformiste car conscient des réalités de l'époque mais aussi déterminé car fort de ses valeurs républicaines et surtout profondément humanistes !

Voilà ce qui fait notre force et notre attractivité pour nos collègues de la FPT : une fédération véritable qui consulte démocratiquement ses syndicats autonomes locaux pour établir sa ligne revendicatrice au niveau national ; une fédération véritable qui refuse les compromis aussi bien que les tentatives de déstabilisations internes ; une fédération véritable qui présente un front uni contre la précarité et l'injustice au sein même des territoires...

bref, une fédération véritable au service de ses adhérents et au-delà.

Voilà pourquoi cette victoire de 2014 est la vôtre, la nôtre : parce qu'à l'UNSA Territoriaux, comme dans la FPT, nous avons de nombreux « corps »

-autant que de collectives employeuses- mais nous n'avons qu'un seul cœur, celui qui bat au rythme des valeurs de l'UNSA !

Christine Josset-villanova  
Secrétaire Générale Adjointe

## Solidarité des fonctionnaires UNSA

La fédération UNSA Territoriaux a joué le jeu auprès de l'UNSA Fonction publique en participant activement à la Caravane de l'UNSA FP. Objectif : ensemble, réussir non seulement les élections professionnelles dans la territoriale mais également dans toute la Fonction publique !



[Pays de la Loire](#)  
[Le Mans](#)

### Fonction publique : l'Unsa fait campagne pour les élections syndicales

Le Mans - 05 Novembre



Laurent Branchu (SG Adjoint UNSA Territoriaux) devant le restaurant administratif, place des Comtes-du-Maine.

Après Toulouse et Marseille, la caravane de l'Union nationale des syndicats autonomes (Unsa) fonction publique a fait une halte de deux jours sur Le Mans, lundi et mardi.

Objectif? Rencontrer les agents de la fonction publique en vue des élections professionnelles prévues le 4 décembre.

L'Unsa, qui est le quatrième syndicat en terme de représentativité dans le secteur, ambitionne de faire mieux. « Cette campagne mobile se veut un appui à nos fédérations, nous avons envie de mobiliser pour que les agents aillent choisir leurs représentants professionnels », assure Laurent Branchu, secrétaire national Unsa fonction publique. Les syndicalistes de l'Unsa se sont rendus sur plusieurs sites de la ville (entrée du lycée Hélène-Boucher et Funay, place de l'Hôtel-de-Ville, cité administrative du quartier Paixhans, La Chauvinière, place des Comtes-du-Maine).

L'ensemble des agents des trois versants de la fonction publique (État, hospitalier et territoriaux) éliront pour la première fois, le même jour, leurs représentants syndicaux du personnel.

Pour tout problème de réception de l'UNSA Mag. ou pour signaler un changement d'adresse, veuillez contacter cette messagerie : [territoriaux.magazine@unsa.org](mailto:territoriaux.magazine@unsa.org)

## Fragments de carnets de campagne

« Inventaire à la Prévert »... Voilà bien l'image -poétique- qui vient à l'esprit quand on se penche sur les multiples visites sur le terrain, en Ile-de-France, que Henri Toulouze, Responsable des élections et Claude Lehen, Chargé du développement fédéral ont faites dans le cadre de la préparation de ces élections.

« Avec mon ami Claude, chacun de notre côté ou ensemble, nous avons sillonné l'Ile-de-France en train, bus, métro, RER, tramway, à pied ou en voiture. La collectivité ou l'EPCI avait un syndicat ou pas, avait eu une liste CTP en 2008 ou pas. Voici quelques éléments de cette plongée au cœur des rêves, des désirs de nos collègues qui a débouché sur la constitution de listes :

### **Clamart (92)**

Ville de plus de 52 000 habitants dans le département des Hauts-de-Seine, au sud-ouest de Paris. Nous avons rendez-vous avec Michel. Celui-ci voulait relancer le syndicat existant et déposer une liste en CT. Nous nous garons devant le commissariat de police en zone piétonne. Nous sommes abordés par un policier membre de l'UNSA qui voulait un renseignement juridique, ouf ! Puis la discussion commence avec Michel : il a déjà constitué son équipe. Nous lui donnons les éléments nécessaires pour la transformer en liste CT.

### **Meudon (92)**

Ville de 45 000 habitants dans le département des Hauts-de-Seine, au sud-ouest de Paris. Nous nous réunissons dans le bureau de Houari, un cadre dynamique. Le syndicat n'existe pas mais la liste est possible ce qui se révélera très vite juste.

### **Boulogne-Billancourt (92)**

Ville de près de 120 000 habitants (la deuxième d'Ile de France après Paris) dans le département des Hauts-de-Seine. C'est le domaine d'Ilham. Notre collègue volontaire et pugnace, pratiquement seule, a peu à peu créé les conditions d'un syndicat et de listes (CT et CAP). Je donne une formation sur les fondamentaux des institutions représentatives du personnel. Une trentaine de personnes sont dans la salle.

### **Vélizy-Villacoublay (78)**

Serge était responsable dans un autre syndicat. Il a fait le choix de rejoindre l'UNSA Territoriaux. En quelques semaines, le syndicat de Vélizy était créé, la liste mise sur pied. Puis il contribua à la création du syndicat départemental des Yvelines qui, avec l'aide de Christian, membre du SNEA<sup>(1)</sup> de la **CA de Versailles Grand-Parc** (18 communes et 247 000 habitants), permit à l'élaboration des listes CAP au CIG Grande Couronne. Enfin, lors d'une réunion à Vélizy, une adhérente de la fédération, Martine, d'**Élancourt** (près de 30 000 habitants) nous exposa la situation de sa ville avec le montage de ses listes CT et CAP.

### **Villeneuve-la-Garenne (92)**

Ville de plus de 25 000 habitants au nord-est des Hauts de Seine. Bruno nous accueille. Décidé à monter une liste

UNSA et ensuite un syndicat, il est volontaire et décidé. Puis nous allons à une réunion à 19 heures. A cette heure tardive, une dizaine de collègues sont présents, mais débordant de questions, souhaitant s'engager mais méfiants vis-à-vis de la politique. Nos réponses ont dû les satisfaire car la liste a été déposée.

### **Ermont (95)**

Avec 28 000 habitants, c'est l'une des plus importantes villes du Val-d'Oise. En 2009-2010, sous l'impulsion d'Hervé et de Muriel le syndicat est créé. Muriel nous recontacte pour l'aider à sécuriser le dépôt de sa liste CT et aussi participer aux listes CAP du CIG Grande Couronne. La ville fait partie de la **CA Val et Forêt**. Ghislaine, cheville ouvrière du syndicat de la CA avait pris du recul. Devant le désir d'engagement d'une de ses collègues, elle reprit son baton de pèlerin, m'appela un dimanche matin et la liste vit le jour.

### **Montigny les Cormeilles (95)**

Ville frôlant les 20 000 habitants, ayant eu sa part de célébrité médiatique quand Robert Hue la dirigeait. Abdellah venant d'un autre syndicat voulait établir une offre syndicale plus riche et plus diversifiée. La liste fut promptement montée.

### **CA Montrouge-Châtillon (92)**

Manuelle, une musicienne du SNEA<sup>(1)</sup> voulait monter une liste

# Activités nationales

CT car la majorité du personnel était composée de musiciens. L'affaire fut rapidement faite. Sa sœur, musicienne aussi mais à la **CA Sud de Seine** ne voulait pas être en reste. Cela se concrétisa aussi mais cette liste-là allait au-delà des musiciens car en 2008, une liste avait été montée et un syndicat avait existé.

## **Vitry sur Seine (94)**

C'est une ville du sud de Paris de près de 90 000 habitants, symbole de la ceinture rouge parisienne. Larbi et ses amis voulaient sortir leur ville du carcan du syndicat unique. Pari réussi et soutenu par un grand nombre de collègues.

## **OPH Le Kremlin-Bicêtre (94)**

Ici, nous avons affaire à un petit OPH de la ville du même nom (80 salariés). Catherine, il y a quelques années avait clos le syndicat. A l'approche des élections, elle a voulu recommencer. Soutenue par quelques collègues et la Fédération et c'est reparti !

## **Bures sur Yvette (91)**

Petite bourgade de 10 000 ha-

bitants au nord-ouest de l'Essonne. Mathieu et Jessica voulaient tenter l'expérience d'un syndicat réellement dirigé par les salariés. Après une première rencontre, Claude et moi nous sommes rendus à une heure mensuelle d'information. De la vingtaine de personnes présentes, les questions ont fusé, les réponses aussi. De cet échange, la liste est née.

## **Aulnay-sous-Bois (93)**

Cette ville de plus de 80 000 habitants au nord de Paris avait un syndicat UNSA depuis quelques années centré sur la police municipale. Lors d'une première rencontre avec Frédéric et Élisabeth, j'avais essayé de les convaincre de s'ouvrir sur d'autres catégories de salariés. Finalement, la liste était complète et reflétait la diversité de la population territoriale, l'ouverture était réussie.

## **Conseil général du Val d'Oise (95)**

C'est un département du nord de Paris de près de 1 200 000 habitants. Le syndicat dirigé par Corinne existe depuis quelques

années, mais la liste est difficile à accoucher. Après plus d'une heure de RER, je suis avec elle et nous passons en revue les possibilités et peu à peu la liste se dégage. Le stress recule, Corinne est soulagée.

## **Syctom de Paris (75)**

L'agence métropolitaine des déchets ménagers n'a jamais connu l'UNSA. Après une longue conversation avec Sophie, l'idée se met en place. Aidée de Virginie, la liste voit le jour.

## **Alfortville (94)**

Ville au sud-est de Paris dépassant les 45 000 habitants. J'ai connu Hichem en 2008. Celui-ci voyant les élections approcher a voulu concrétiser une liste CT en m'appelant au téléphone. Hichem était tellement décidé que chose dite, chose faite.

## **Gournay sur Marne (93)**

Petite ville de 6 500 habitants à l'est du département de la Seine Saint-Denis. Fathia a pris contact avec nous pour adhérer. Puis de fil en aiguille, avec l'aide de Claude, la liste a vu le jour.

## **Morangis (91)**

Ville de près de 13 000 habitants au nord de l'Essonne a un syndicat UNSA depuis plusieurs années. Laudénia et Cécile m'ont demandé de passer les voir pour monter une liste. Après une discussion riche, la liste a pris visage humain.

## **Bagnole (93)**

La ville de 35 000 habitants est située dans le sud de la Seine Saint-Denis. Cette ville est symbolique pour l'UNSA puisqu'elle accueille son siège. Azzedine et ses collègues ont réussi à composer et à présenter une liste CT ».

**Henri Toulouze**

*Responsable des élections*



Pour créer une dynamique du succès, Henri Toulouze, en charge des élections pour la Fédération et Claude Lehen, responsable du développement fédéral, n'ont ménagé ni leur peine, ni leur temps, ni les kilomètres parcourus dans tous les territoires. En véritables globe-trotters syndicaux, après les créations de syndicats UNSA Territoriaux, ils se sont attelés à la constitution et même au dépôt des listes partout où les structures jeunes et inexpérimentées avaient besoin d'aide.

<sup>(1)</sup> Le Syndicat national des enseignants et artistes est affilié à la fédération UNSA Territoriaux.

# Activités locales

## L'album photo de votre campagne



Autour de Dominique Mourait, Secrétaire générale, toute l'équipe de campagne du Syndicat UNSA du Conseil Régional Nord-Pas-De-Calais, rassemblée pour la photo illustrant leurs professions de foi

Réunion à Brest métropole océane pour la présentation officielle des 4 listes UNSA Territoriaux déposées en CT et dans les CAP A, B, C. Sur les 42 collègues UNSA Territoriaux impliqués, 31 figurent quand même sur cette photo autour du Secrétaire Général Jean Roger Guiban. Belle photo de "famille" !



L'équipe de campagne, rassemblée autour de Patricia Lainé, secrétaire départementale UNSA Territoriaux de la Charente, qui depuis sa création en 2008 n'a cessé de progresser avec la création de 5 nouveaux syndicats territoriaux dans le paysage syndical Charentais. Pour ces élections : 8 listes excédentaires et une belle campagne de terrain !

Joseph Pieri, nouveau Secrétaire général de l'UNSA Territoriaux/Mairie d'Ajaccio, fait aussi médiatiquement campagne ; ici interviewé par Radio Alta Frequenza





# Activités locales



L'UNSA Corse se met en ordre de bataille pour la campagne des élections pro en rassemblant autour de l'UR Corse François Guidicelli, l'UD Interpro Corse du Sud, David Frau et l'UD UNSA Territoriaux Corse du Sud, Christine Josset-Villanova les représentants des syndicats UNSA de la Fonction publique insulaire

Distribution de tract de campagne dans les rues d'Antibes. Marie-Christine Sabatier, Secrétaire générale d'UNSA Territoriaux Antibes et CASA, en pleine action !



Original : pour sa campagne, l'UNSA Territoriaux de Villeneuve d'Ascq a produit un logo/masquottes spécifique et sympa. Bravo à Daniel Chwalkowski et à son Bureau Syndical !

L'UNSA Territoriaux 50 (Manche) qui n'a que quatre mois d'existence, a réussi à déposer 7 listes, 5 en Comité Technique et 2 en Commission Administrative Paritaire représentant plus de 100 candidatures. Et en prime, un superbe dossier de presse dont cette photo est issue Quel dynamisme !



# Activités locales

Autour du Secrétaire général  
Christophe Michon,  
l'équipe de campagne  
de l'UNSA Pays né de la mer,  
impulsée par UNSA Territoriaux  
de Vendée



De gauche à droite : Jean Bousquet notre Délégué syndical UNSA à MACS , Alain Amaillay Secrétaire général UNSA Territoriaux 40 , Serge Le Collonier Secrétaire adjoint, et enfin José Manarillo notre " Conseiller Juridique " UNSA Territoriaux 40 (ex Responsable du service Juridique de la Préfecture des Landes)... ça peut servir !

Les UNSA Territoriaux de Dordogne  
à la manoeuvre pour la mise sous plis  
de la propagande electorale...



Profitant du passage de la caravane  
UNSA Fonction publique,  
notre Secrétaire générale Catherine Guerin  
et notre Trésorier fédéral Gilles Richard  
renouent avec l'art du tractage  
dans les rues de Nantes !

Pour le syndicat UNSA-Territoriaux  
de Villeneuve-la-Garenne, Brunot Gantier  
mène une campagne de proximité



## **Vous avez dit réforme ? Territoriale, bien sûr !**

Métropoles, fusion des régions, intercommunalités, mobilité, mutualisation... Les annonces sur la suppression, puis le maintien des départements, le nombre des régions, la clause générale de compétences... se disent et se contre-disent. A y perdre son bon sens de citoyen.

Que restera-t-il de tout cela nous direz-vous ? Mais beaucoup de choses ! Et deux millions d'agents territoriaux qui seront les premiers concernés par ce vaste chantier.

A l'UNSA Territoriaux, par essence, nous sommes des gens concrets et de terrain. Nous avons « zoomé » sur le Grand Lyon qui prendra le statut de Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Son Secrétaire général, José Rodriguez vous en parle dans ce numéro.

En ce qui concerne Aix Marseille Provence, qui devrait accéder au statut de métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016, on aura du mal à vous en parler, car il ne se passe rien. Pas moins de six collectivités territoriales et plus de 7000 agents devront harmoniser leurs services et leurs pratiques dans un an. Ça fait peur pour le service public et ses agents, pour les sommes d'argent que cela va coûter par manque d'anticipation. Et puis ça manque de crédibilité quand les élus locaux dénoncent la baisse des dotations de l'Etat.

A l'UNSA Territoriaux, nous sommes très attentifs à la mise en œuvre de ces réformes qui doivent obligatoirement passer par le dialogue social. La mutualisation par exemple

qui est au cœur des pratiques, ne peut se réduire, comme c'est le cas aujourd'hui à une rationalisation budgétaire, habillée par un discours sur l'efficacité du service public. Or les constats que font les agents sont alarmants : absence globale de vision du service public -contrainte de temps-décisions imposées par le haut, etc.... font que les instances représentatives du personnel se voient progressivement de leur sens et de leurs mandats.

Pour l'UNSA Territoriaux, le risque est grand, face aux contraintes budgétaires, de voir se généraliser la création de « satellites » pour mettre en œuvre les services publics. La réforme de l'État annoncée, et les évolutions institutionnelles doivent intégrer la place et le rôle pris par les démembrements du service public sans garantie sur les coûts de gestion.

Pour l'UNSA Territoriaux, le statut doit rester la meilleure garantie pour un service public renouvelé et de qualité.

A l'heure où l'essentiel des économies imposées risque de porter sur les agents publics territoriaux, à l'heure où certains politiques ne voient plus l'utilité des services publics, alors qu'ils compensent les effets négatifs d'une société en crise, il est plus que nécessaire de réaffirmer leur place comme garants de la cohésion sociale, pour l'égalité et contre l'exclusion.

La Secrétaire générale  
Catherine Guérin

## La réforme territoriale commence au Grand Lyon... Mutualisation : la grande peur !

Décidées par la technostructure, les mutualisations sont vécues par les agents territoriaux comme une sorte d'OVNI. C'est tout à fait regrettable, car les agents territoriaux sont au cœur des mutualisations réussies. La place du Service public, la manière dont il peut être mis en œuvre, par qui et pour qui, sont insuffisamment abordées au profit d'une approche trop souvent comptable et financière dans laquelle les agents ne sont qu'une variable d'ajustement.

**F**ace à des maires jaloux de leurs pouvoirs et une technostructure intercommunale très éloignée des réalités de terrain, les agents territoriaux s'interrogent sur la pertinence d'aborder les mutualisations.

Néanmoins, l'intercommunalité peut être un facilitateur pour les agents en matière de professionnalisation et une montée en compétence de leurs métiers. En revanche, il convient de les nuancer car les identités entre les communes et les intercommunalités se sont construites différemment. Il en résulte des formes d'isolement des personnels, de cloisonnement qui nuit à la vision globale du service public, donc à son efficacité.

Son mode électif et la volonté des maires de conserver leur autonomie -l'usager a prévalu sur le citoyen- a conduit les intercommunalités à privilégier les méthodes au détriment du dialogue. Aujourd'hui, certains maires souhaitent récupérer la gestion d'établissements culturels, sportifs... qui étaient confiés à l'intercommunalité, sans qu'il y ait anticipation ni sur la pertinence en matière de services publics, ni sur les coûts de gestion des équipements, ni sur les coûts des personnels. Le risque pour les agents territoriaux est de perdre du pouvoir d'achat. Les conditions de rémunération,



La région : le siège de tous les dangers ?

de protection et d'action sociale étant plus favorables sur les intercommunalités.

### Plus d'économies = moins de Service public

La mutualisation des personnels ne peut se réduire, comme c'est le cas aujourd'hui à une rationalisation budgétaire, habillée par un discours sur l'efficacité du service public.

Le sujet central est celui de l'avenir des services publics et de la place des fonctionnaires territoriaux dans leur mise en œuvre. La mutualisation constitue l'une des modalités possibles mais ne doit pas occulter le débat sur les principes qui

doivent continuer d'animer la raison d'être du service public et l'approche financière à court terme ne doit pas prendre le pas sur les questions de cohésion sociale, de solidarité, de citoyenneté. Or la mutualisation, trop souvent, n'est qu'un moyen pour rationaliser les dépenses dans un contexte national de restrictions budgétaires, au détriment des agents et de la qualité du service rendu, agents à qui l'on fait supporter la responsabilité finale de prestations minorées.

### Une réforme pathogène

L'opacité des objectifs et des processus de mutualisation, les

centres de décision éloignés des agents et de leur travail, l'absence de dialogue et d'implication réelle des agents qui subissent les choix, plus qu'ils ne les coproduisent, la mise en œuvre des mutualisations de services « à marche forcée », créent incompréhension, incertitude, inquiétude.

La notion même d'intégration intercommunale est ambiguë. Elle contribue au sentiment d'insécurité et d'anxiété qu'ont les maires, et par voie de conséquence les agents territoriaux, de disparaître progressivement dans la structure technocratique intercommunale à laquelle ils appartiennent.

Par ailleurs, les intercommunalités recouvrent des réalités très hétérogènes. Entre les communautés de communes et les métropoles il y a un monde, tant en termes d'effectifs que de compétences.

## Une solution : se parler !

La loi MATPAM a créé une conférence territoriale auprès des régions pour fixer le cadre d'action entre collectivités pour la durée du mandat. De la même façon, et dans le respect des règles légales, les instances intercommunales devraient avoir l'obligation de négocier, avec les partenaires sociaux, des accords adaptés, pour la durée du mandat, des conditions d'exercice du droit syndical, allant au-delà des textes de référence pour faciliter un dialogue social constructif.

Les mutualisations peuvent constituer une opportunité pour les agents en matière de mobilité. Pour autant, elles peuvent être minorées et engendrer des effets pervers dès lors qu'elles s'accompagnent d'une volonté affichée de réduction des effectifs, dès lors qu'elles ne sont pas anticipées (non-remplacement des départs en retraite, doublon sur des postes, en

particulier les emplois de direction, la situation des agents non titulaires servant de variable d'ajustement), dès lors qu'il n'y a aucune harmonisation du régime indemnitaire, de la protection et de l'action sociales.

Plusieurs questions demeurent aujourd'hui sans réponse. Quelles garanties pour une harmonisation des régimes indemnitaires par le haut ? Quel impact financier pour les collectivités territoriales ? Comment sera-t-il compensé ? Comment le maîtriser et dans quels délais ? Quelle contractualisation possible et avec qui ?

## Problèmes de taille

La baisse programmée de la dotation générale de fonctionnement de l'État vers les collectivités territoriales ne crée-t-elle pas déjà les conditions d'un marché de dupes dont les fonctionnaires territoriaux feront inévitablement les frais avec des risques de conflits sociaux majeurs, avec une augmentation de l'absentéisme ? Difficile de faire entendre à des agents qui effectuent le même travail, dans le même service, qu'ils ne bénéficieront pas des mêmes conditions de rémunération.

L'organisation administrative française repose traditionnellement sur un système hiérarchique pyramidal. Plus la collectivité ou la structure est petite, plus le poids des élus et la relation entre élus et agents sont forts.

La tendance à territorialiser les politiques publiques et à déconcentrer l'action des services au plus près du terrain, sous une seule autorité hiérarchique, les autorités fonctionnelles restant au siège, est compliquée à comprendre et à intégrer pour les agents. L'encadrement, qu'il soit sur le terrain ou en central peut avoir des difficultés à se situer dans le processus décisionnel. Ce mode d'organisa-

tion peut également renforcer le poids des maires dans le pilotage des services de l'intercommunalité ce qui va à l'encontre des principes du regroupement. Il est donc indispensable d'accompagner de telles évolutions et d'établir des règles de fonctionnement n'exposant pas les agents à des ordres contradictoires qui pourraient créer inflation des dépenses et paralysie de l'organisation.

## Atomisation du Service public

Le risque est grand pour les agents territoriaux, face aux contraintes budgétaires, de voir se généraliser la création de « satellites » pour mettre en œuvre les services publics. La réforme de l'Etat annoncée, comme les évolutions institutionnelles pour les collectivités, doivent intégrer la place et le rôle pris par les démembrements du service public (agences, établissements publics...) qui conduisent à une atomisation des statuts de la Fonction publique, à une absence de lisibilité des cadres d'action et à leur évaluation, sans garantie sur les coûts de gestion.

A l'heure où l'essentiel des économies imposées risque de porter sur les agents publics territoriaux ou déconcentrés de l'État, à l'heure où certains politiques ne voient plus l'utilité des services publics, alors qu'ils compensent les effets négatifs d'une société en crise, il est plus que nécessaire de réaffirmer leur place comme garants de la cohésion sociale, pour l'égalité et contre l'exclusion.

La mutualisation oui, mais pas à n'importe quel prix !

Le statut doit rester la meilleure garantie pour un service public renouvelé et de qualité.

**José Rodriguez**  
*Secrétaire Général UNSA*  
*Grand Lyon*

Votre vocation est d'être au service des citoyens,  
la nôtre est de vous assurer.



Exercer son talent au service des autres est une mission que nous partageons. C'est pourquoi, **la GMF, 1<sup>er</sup> assureur des agents des services publics**, en fait toujours plus pour vous assurer dans votre vie personnelle (assurance auto, habitation, complémentaire santé, épargne) et vous accompagner dans votre vie professionnelle. À votre tour, rejoignez nos 3 millions de sociétaires pour profiter **des offres privilégiées** que nous vous réservons.

**10 %** DE RÉDUCTION<sup>(1)</sup>  
SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

ET POUR LES MOINS DE 30 ANS  
**+ 50 € OFFERTS<sup>(2)</sup>**  
SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Renseignez-vous au 0 970 809 809 (numéro non surtaxé) ou sur [www.gmf.fr](http://www.gmf.fr)

<sup>(1)</sup> Offre réservée aux agents des services publics, personnels de la fonction publique territoriale, la 1<sup>re</sup> année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2014.

<sup>(2)</sup> Offre réservée aux agents des services publics de moins de 30 ans, la 1<sup>re</sup> année, à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2014.

**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'état et des services publics et assimilés.** Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony - 75857 Paris Cedex 17 et ses filiales GMF Assurances, La Sauvegarde et GMF Vie. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

**ASSURANCE MUTUELLES DE FRANCE** - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances. R.C.S. Paris 323 562 678. Siège social : 11, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75014 Paris. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

## 3 questions à ... José Rodriguez

Secrétaire général de l'UNSA Territoriaux Grand Lyon Métropole



**Le syndicalisme n'est pas un long fleuve tranquille. Au regard de ton parcours syndical, te retrouves-tu dans cette affirmation et pourquoi ?**

Après 19 années passées dans une autre organisation syndicale, j'ai fait le choix de créer l'UNSA au Grand Lyon en 2011. Je me suis senti plus proche des valeurs de l'UNSA, et notamment, l'autonomie et l'indépendance vis-à-vis des partis politiques.

Je pratique aujourd'hui un syndicalisme de terrain, sans corporatisme où nous défendons tous les agents, toutes catégories confondues, ce qui n'était pas le cas auparavant.

C'est autour de ces valeurs que s'est construite une équipe rassemblée, responsable, dynamique, solidaire et proche des agents. Il est évident, que

nous perturbons et faisons bouger les lignes. L'apathie de quelques syndicats embourgeoisés et installés dans un confort certain où seule leur représentativité compte, ont été considérablement réveillés par notre présence, engendrant des réactions assez vives à notre égard.

Ce syndicalisme réformiste et novateur a permis à notre syndicat de rapidement monter en puissance et de trouver sa place dans le paysage syndical du Grand Lyon.

**Le Grand Lyon va en quelque sorte ouvrir le bal ou essayer les plâtres de la Réforme Territoriale. Comment se présente, sur place et de l'intérieur, ce « grand bond dans l'inconnu » ?**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métropole verra le jour. Il s'agira d'une nouvelle collectivité avec de nouvelles compétences exercées jusque-là par le département et le Grand Lyon.

Cela va se traduire par un apport de 4 000 agents supplémentaires avec des acquis sociaux différents, notamment sur des questions cruciales comme le temps de travail, l'action sociale et le régime indemnitaire, mais aussi les droits syndicaux, le tout sur fond de restrictions budgétaires.

Ces acquis sont aujourd'hui remis en cause ce qui dégrade fortement le climat social au sein de la collectivité. Ce sont plus de 40 ans d'histoire qui volent en fumée !

Dans ce contexte particulier, où nous servons d'exemple

pour toutes les autres Métropoles qui vont se mettre en place, le dialogue social passe nécessairement par une négociation et une approche partenariale avec les organisations syndicales, dans les modalités de mise en œuvre du service public ; c'est loin d'être la politique retenue aujourd'hui par le Grand Lyon.

**Quel rôle ton syndicat UNSA Territoriaux entend-t-il jouer dans le cadre de ce bouleversement et avec quelles revendications ?**

Force de propositions, l'UNSA Territoriaux est présente et joue un rôle important dans un climat particulièrement tendu. Boycoter les réunions comme le font certains syndicats dans un calcul purement électoraliste, n'est pas forcément la meilleure stratégie à employer face à l'administration. Être présents et contester point par point ce qui nous est présenté et proposer d'autres alternatives, c'est ce que nous faisons et ce, toujours dans l'intérêt des personnels. De nos jours, le refus systématique est révolu, nos revendications s'inscrivent dans une logique de trouver le meilleur équilibre pour les agents des deux collectivités.

Le 4 décembre a représenté pour nous un premier test électoral, mais l'enjeu majeur ce sont les élections professionnelles de la Métropole puisque contrairement aux élus politiques, épargnés par le législateur, nous allons devoir voter de nouveau en novembre 2015...

# 2015

## OFFRE DE FORMATION

» TROUVEZ  
UN STAGE,  
UN ITINÉRAIRE  
DE FORMATION

» CRÉEZ  
VOTRE CATALOGUE  
OU VOTRE AFFICHE

» INSCRIVEZ  
VOS AGENTS  
EN LIGNE  
À NOS FORMATIONS

NOUVEAU

» DÉCOUVREZ  
MOBISTAGE  
un service en ligne  
pour faciliter les déplacements  
jusqu'à nos formations

Rendez-vous sur  
[WWW.CNFPT.FR](http://WWW.CNFPT.FR)



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT